

Décision N° 2023 - 189

**Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre la Cie Trafikandars  
et la Commune de Sainte-Geneviève-des-Bois**

**LE MAIRE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal N°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au Maire ses attributions pour la durée de son mandat, pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122-22 et L 2123 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la volonté de la Municipalité d'organiser des manifestations culturelles, et notamment des spectacles qui entrent dans le cadre de la programmation Jeune Public proposée à salle Gérard Philipe :

- Le 8 novembre 2023 à 10h30 et 14h30

VU la volonté de la Municipalité de proposer aux publics des ateliers d'actions culturelles complémentaires au spectacle,

VU la proposition de Tristan VITTON agissant au nom et pour le compte de la Cie Trafikandars en qualité de Président :

- de programmer, à la date indiquée ci-dessus, deux représentations du spectacle « *Je vois ce que je crois* »
- d'animer des ateliers d'action culturelle autour de la lumière UV et des anaglyphes auprès des accueils de loisirs (le mercredi 15 novembre 2023) et du tout public (du 23 au 27 octobre 2023), pour un montant net à payer de 4056 € TTC (quatre mille cinquante-six euros),

**DECIDE,**

**DE SIGNER** le contrat de cession avec la Cie Trafikandars pour le spectacle et les ateliers précités,

**D'AUTORISER** le règlement des dépenses afférentes, et notamment :

- Le règlement des droits d'auteurs à la SACD et autres organismes

**IMPUTATION** à la fonction 30, articles 6188 et 637 par prélèvement au Budget Communal.

Il sera rendu compte au Conseil Municipal, à sa plus prochaine séance, de la présente décision.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,

Le 5 juillet 2023,

Pour le Maire et par délégation  
Nathalie VASSEUR

Frédéric PETITTA  
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois  
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

